

Assemblée générale VECAM
Le 26 Juin 2003 de 12 h à 14 h 30

Relevé de décisions

Présences adhérents et invités :

Patrick Altman,
Raul Montero, initial , FDM,
Alex Hache, red@ctiva
Henri Grillet, Frédéric Sultan,
Claire Brosseau, chercheur
Denis Pansu, membre du comite de pilotage de la fing, maison des métales
Thiery Tabois, Sofrecom, progr de veille pour Fr. telecom
Veronique Kleck, sommet de la ville de Lyon,
Jacques Robin,
Anne marie Beziau, Association Steppes
Catherine Lestre de rey; APSV, projet " chuchotements planétaire "
Elodie Raux, étudiante
Christophe Laguna, étudiant, sommet des villes
Thomas Gindreau, étudiant, espace métis
Marie Danies, étudiante, espace métis
Bastien Sibille, travaille sur I3C, thèse sur l'espace public numérique
Valérie Peugeot

Excusés :

Michel Briand
Claire Shearman,
Leda Guidi
Jacky Sultan

1 – Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est approuvé sans ajout.

2 – Rapport moral (voir annexes).

Le rapport moral a été présenté et adopté à l'unanimité.

Le débat a porté sur :

3 – Rapport financier et rapport du commissaire aux comptes (voir annexes).

Le commissaire aux comptes présente son rapport financier, en complément du rapport financier présenté par l'équipe permanente.

L'essentiel des recettes est sur subventions et l'essentiel des dépenses va en ressources humaines. Le résultat est à l'équilibre.

Il souligne les points suivants :

- la lenteur des subventionneurs à payer, d'où les problèmes récurrents de trésorerie.
- la faiblesse des fonds propres
- le glissement de subventions classiques sur projets à des commandes de la part des institutions, qui pourrait à terme poser problème sur l'autonomie politique de l'association.

Il certifie sans réserve la sincérité des comptes.

L'assemblée remercie Jacky Sultan pour son formidable travail de comptable bénévole qui a permis d'assainir la gestion de l'association et Henri Grillet pour la qualité de son accompagnement de l'association.

L'assemblée approuve le rapport financier à l'unanimité.

Dans un souci de transparence et de sérieux, il est proposé de mettre le bilan et le compte de résultat simplifiés de l'association en ligne en format PDF (non modifiables). Ceci est approuvé à l'unanimité moins une voix et une abstention.

4 – Discussion sur les objectifs de l'association autour du texte proposé par le président (Cf. annexe).

Plusieurs participants soulignent la nécessité pour Vecam de se développer plus comme acteur de l'espace public/politique, en se penchant particulièrement sur la question de la démocratisation et de la régulation politique de l'espace international.

Un débat s'engage sur l'interpellation des responsables politiques et leurs effets limités. L'inscription dans l'espace public ne passe pas nécessairement par l'interpellation des politiques. Il est dit que de fait, l'association produit du politique, " fabrique de l'institution " au sens où Claude Henry l'entend, c'est à dire non pas en nous positionnant par rapport aux institutions mais en inscrivant notre action militante dans l'espace public.

Il est rappelé que l'histoire de VECAM est faite de la rencontre de penseurs, de chercheurs et d'acteurs politiques, militants ou élus.

Aujourd'hui la priorité pour VECAM est de continuer ce travail d'articulation entre chercheurs et mouvements citoyens mais en travaillant d'avantage avec la génération des jeunes chercheurs.

5 - Projet d'activités et Budget prévisionnel 2003 (cf. annexe)

En complément des documents présentés, il est rappelé que Michel Briand porte le projet d' " écrit public ", destiné à accompagner le citoyen dans son apprentissage de l'écrit en ligne et le passage à une culture de l'expression individuelle et collective.

De plus il prépare pour juillet 2004, un forum des usages à Brest, auquel il propose que Vecam s'associe.

Concernant le partenariat avec Transversales, dont le principe est adopté, un débat s'engage sur le fait que le projet de revue ne soit pas en copy left. Il est expliqué que la situation économique de la revue ne la met pas en position de force pour négocier cela avec les maisons d'édition. Patrick Altman insiste sur le fait que nous ne pouvons être à ce point en contradiction avec les thèses que nous défendons. Il est proposé qu'un compromis soit exploré avec les éditeurs en cherchant une mise en ligne au bout de plusieurs mois.

6 – Renouvellement du CA

Conseil d'administration

- Patrick Altman
- Anne-Marie Beziau
- Michel Briand
- Bernard Corbineau
- Florence Durand-Tornare
- Eric Favey
- Claude Henry
- François Manceaux
- Pascal Renaud
- Jacques Robin
- Véronique Kleck
- Thierry Taboy
- Raul Montero
- Alex Hache

Bureau qui sera proposé au prochain CA :

Président d'honneur : Jacques Robin

Président : Claude Henry

Secrétaire Trésorier : Véronique Kleck

7 – Modification du montant des adhésions

L'assemblée générale approuve la modification suivante des adhésions :

Membre bienfaiteur.....7 622 euros	=> 7600 €
Membre associé..... 1 525 euros	=> 1500 €
Membre collectif.....153 euros	=> 150 €
Membre individuel..... 46 euros	=> 45 €
Personne à faibles ressources.... 20 euros	=> 20 €

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 14 h 30.